## ESSONNe matin

## L'événement

# « Pas question de construire un Evry bis chez nous »

FRANÇOIS LAMY, président de la communauté d'agglomération du plateau de Saclay

VRY en guise de repoussoir. Alors que l'État va créer sur le plateau de Saclay une opération d'intérêt national (OIN) visant à en faire le premier pôle technologique hexagonal, François Lamy a détaillé hier matin sa vision d'un projet qui s'annonce d'ores et déjà pharaonique. Première mise au point pour le président de la communauté d'agglomération du plateau de Saclay (Caps) : « Il est hors de question de reproduire un modèle qui a produit le meilleur comme le pire : celui de la ville nouvelle champignon comme on l'a connue avec Evry dans les années 1970. » Une précision loin d'être superflue quand on sait que, dans son rapport au Premier ministre, le préfet de région a évoqué la création de 50 000 à 100 000 emplois sur une zone s'étalant de Saint-Quentin-en-Yvelines à Massy. Dans la foulée, 5 000 logements par an devraient y être construits! Des chiffres qui accréditeraient l'idée que l'État veuille se servir de ce poumon vert de 2 800 ha pour pallier la crise du loge-

#### Qui va décider? L'Etat ou les communes?

« Les gens nous en demandent. Il y a un déficit en la matière, concède François Lamy, qui en annonce la création prochaine de 1 500 sur sa commune. Mais il faut construire intelligemment et conserver ces paysages harmonieux. Notre quartier ne comptera que 42 logements par hectare. Les gens ne seront pas à plus de dix minutes à pied des nombreux équipements publics. » Globalement, « j'ai été dèçu par les termes du rapport, reconnaissait hier le député-maire (PS) de Palaiseau. Si le diagnostic est bon, il y a un juste milieu entre ne rien faire et urbaniser plus de 700 ha. » Et de rappeler que, pour la Caps, l'idéal serait d'en occuper environ 300, en bordure du plateau. Manière de donner des gages sur la préservation des 2 000 ha de terres agricoles dont bon nombre

d'associations ont fait leur cheval de bataille. Reste que les négociations vont aller bon train en coulisse dans les prochains mois. Avec, en toile de fond, une seule question : qui va décider? La Caps est bien évidemment sur les rangs. « Chacun doit rester à sa place. Nous avons des projets. Nous nous sentons capables de les mener à bien », prévient François Lamy. Pas sûr qu'il soit entendu. Car, si l'Etat s'est mis dans la partie, il n'entend visiblement pas laisser beaucoup de cartes dans la main des autres

joueurs. « Il n'existe à l'heure actuelle aucun outil opérationnel suffisant », constate le préfet de région. En clair, la Caps a les yeux plus gros que le ventre.

Surtout, pour François Lamy, il convient maintenant de passer la surmultipliée, tous les éléments étant réunis pour faire du plateau une «vitrine» de la recherche internationale. «Il suffit d'allumer la mèche et ça partira », résume le président de la Caps. Reste à veiller à ce que ça n'explose pas. NICOLAS JACQUARD



ORSAY, AVANT-HIER. Le depute-maire de Palaiseau (en medallion) a rappeie son opposition à la création d'une ville nouvelle sur le plateau de Saclay, alors que l'État envisage de construire 5 000 logements par an sur une zone allant de Saint-Quentin à Massy. (LP/NJ.)



#### REPERES

- Opération d'intérêt national (OIN). Annoncé par l'Etat en septembre pour trois zones d'Île-de-France, dont le plateau de Saclay, ce dispositif désigne des opérations d'aménagement du territoire. A l'intérieur des périmètres concernés, l'Etat a la haute main pour décider de l'urbanisation. Il peut aussi constituer des zones d'aménagement
- concerté (ZAC).

  Caps. La communauté
  d'agglomération du plateau de Saclay
  (Caps) regroupe dix communes et
  100 000 habitants. Créée en 2003, elle
  est présidée par François Lamy, le
  député-maire (PS) de Palaiseau.
- 100 000 emplois, 5 000 logements par an, 730 ha à urbaniser sur le plateau de Saclay : ce sont quelques-uns des chiffres évoqués par le préfet de région, qui veut faire, ici, le plus important pôle technologique jamais crée en France.
- 50. C'est le nombre de communes qui seraient intégrées dans l'OIN, situées à la fois en Essonne et dans les Yvelines.

### Le spectre de la disparition des espaces agricoles

NE MENACE très grave pour notre environnement, qui signifie à terme la disparition de l'agriculture sur le plateau de Saclay, lequel deviendra une gigantesque ville nouvelle. » Voici les termes de la délibération adoptée récemment par le conseil municipal de Vauhallan. Comme d'autres, cette petite commune campée sur les abords du plateau a réagi-vivement à l'ébauche du projet dressée par le préfet de région. Ainsi, à Bièvre, c'est avec effarement que les élus ont découvert l'ins-

cription comme zones urbanisables des sites de Ratel et Vauboyen. Des espaces protégés, notamment occupés par les plantations de l'Institut national de la recherche agronomique, et qui avaient été classés en 2000.

## « C'est une opération de technocrates »

« Nous ne sommes pas opposés à l'OIN, précise Hervé Hocquard, le maire de la commune. C'est juste un outil. Tout dépend de ce que l'on en fera. Et les premiers indices que nous avons ne nous satisfont pas, d'autant que les communes ne sont pas assez as-

Quant au maire de Verrièresle-Buisson, par ailleurs président du syndicat intercommunal de protection de la vallée de la Bièvre, son discours est nettement plus tranché. « Cette OIN se fait dans la précipitation, résume Bernard Mantienne. C'est une opération de technocrates qui cèdent à la pression immobilière. Comme d'habitude, on va faire n'importe quoi, et on le paiera dans trente ans. » Concernant la préservation des espaces agricoles, l'élu se dit également passablement sceptique. « Une fois que le mitage (NDLR: la campagne grignotée petit à petit par l'urbanisation) aura commencé, ce sera irréversible. Dans vingt ans, il faudra des logements pour les enfants de ceux qui s'installent aujourd'hui. Pour moi, il n'y a qu'une solution : figer le plateau, comme on l'a fait pour les bois de Vincennes ou Boulogne.» N.J.

## ESSONNE e projet d

Le projet de ville nouvelle inquiète

PAGE I DU CAHIER CENTRAL